Syndicat National de l'Entreprise
Crédit Agricole

Quimper, le 03/05/21

INTERESSEMENT & PARTICIPATION

APRES LE MIEL, LE VINAIGRE ?

LE MIEL

En 2020, notre accord d'Intéressement et Participation arrivait à échéance.

Vos élus se sont battus afin d'obtenir un accord provisoire, d'un an, pour cette année si particulière.

Résultat : les montants que vous venez de percevoir sont dans la lignée des années 2017 à 2019.

Vous avez ainsi pu capitaliser sur les excellents résultats commerciaux de l'entreprise.

Vous avez préservé, à juste titre, votre pouvoir d'achat. C'est la récompense de votre travail.

Même si le plafonnement exigé par la direction à 8.9 millions nous fait perdre 700 k€

Le montant final étant de 9.6 millions (calcul joint)

LE VINAIGRE

La négociation pour un nouvel accord Intéressement /Participation va débuter. Et doit s'achever le 30 juin.

Elle a démarré par une réunion technique

Pour commencer, la Direction nous indique ne pas vouloir maintenir l'enveloppe actuelle

Seule proposition de leur part maintenir la formule à 14.18% du Résultat Net

Ceci aurait pour conséquence de réduire la part moyenne annuelle de chacun d'environ 1 660 € pendant 3 ans

Soit 4980 euros en moyenne sur la durée de l'accord

EST-CE CELA LE BANQUIER SOLIDAIRE ?

Priver les salariés du fruit de leur travail…

Nous faire payer les 60 M€ de « rajeunissement » en 3 ans des agences…

Imposer une pression à tous les métiers (vente de 12 000 contrats Adhésion par exemple, produit atypique…), en cette année si compliquée où les ménages préservent leurs revenus…

Provisionner en prétextant par anticipation la conjoncture …

IL N'EST PAS QUESTION D'ACCEPTER CE DIKTAT,
ALORS QUE LES RESULTATS FINANCIERS S'ANNONCENT EXCELLENTS
VOTRE POUVOIR D'ACHAT N'EST PAS NEGOCIABLE

AGIR CHAQUE JOUR DANS **L'INTERET DE NOS ADHERENTS** ET DES **SALARIES.**

Retrouvez nous sur : internet (finistere-sneca.fr) ou les réseaux sociaux (Facebook ; twitter)

INTERESSEMENT et RSP 2020

Selon accord signé le 7 juillet 2020

ASSIETTE DU CALCUL

RBE retraité		87 410 038	
RN avant I&RSP		52 491 488	

CALCUL DE LA DOTATION COLLECTIVE GLOBALE (DCG) SELON ACCORD

DCG1 = 14,18% x RN =		7 443 293	
DCG2 = RBE retraité x 11% =		9 615 104 dans la limite de	8 900 000
DCG retenue = maximum (DCG1 ; DCG2 plafonné à 8,9M€) =		8 900 000	

CALCUL DE LA RSP

BENEFICE FISCAL	B	71 070 908
CAPITAUX PROPRES	C	1 552 538 740
SALAIRES	S	55 578 773
VALEUR AJOUTEE	VA	263 279 231
RSP = 1/2 (B - 4,3 % C) * S / VA =		455 109

CALCUL DE L'INTERESSEMENT

INTERESSEMENT = DCG - RSP =	8 444 891

Nous ne manquerons pas de travailler de concert avec les autres organisations syndicales pour négocier le meilleur accord qui soit….

De la lecture en perspective….

AGIR CHAQUE JOUR DANS **L'INTERET DE NOS ADHERENTS** ET DES **SALARIES**.

Retrouvez nous sur : internet (finistere-sneca.fr) ou les réseaux sociaux (Facebook ; twitter)